

Accompagnement collectif des villes de Bourg-en-Bresse et Vienne

Cerema - Direction territoriale Centre-Est



Localisation : **Bourg-en-Bresse (01) - Vienne (38)**

Contact Villes :

haquetj@bourgenbresse.fr

rata@bourgenbresse.fr

cgabbiadini@mairie-vienne.fr

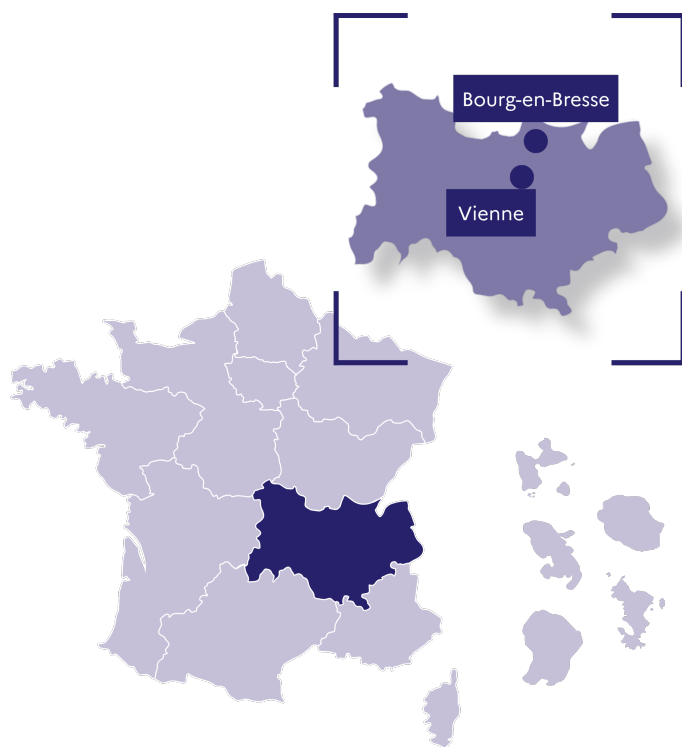
gbouvier@mairie-vienne.fr

Responsable de la mission : **Aurore Clavel**

Convention **ANCT/CEREMA**

Années de réalisation : **2024-2025**

“ Les échanges avec d’autres territoires, sur les problématiques communes, permettent de prendre du recul sur son travail. ”



Co-financé par



agence nationale
de la cohésion
des territoires





Étude collective d'un projet d'aménagement à Vienne (source : Cerema)



Le déroulé de L'ACCOMPAGNEMENT

- Atelier 1 : 17/09/2024 à L'Isle d'Abeau
Faire connaissance et partager les attentes pour définir les thématiques abordées par la suite
- Atelier 2 : 26/11/2024 à Vienne
Réfléchir ensemble sur les friches (végétalisation et économie circulaire de la terre végétale) et les permis de végétaliser (habitants et commerçants)
- Atelier 3 : 20/02/2025 à Bourg-en-Bresse
Aborder des problématiques liées à la ville dense : la gestion des eaux pluviales, la végétalisation verticale et les financements mobilisables
- Atelier 4 : 25/03/2025 à Vienne
Comprendre les possibilités de végétalisation en milieu urbain dense contraint par du patrimoine historique
- Atelier 5 : 20/05/2025 à Bourg-en-Bresse
Partager des expériences autour des différentes trames (renaturation d'un cours d'eau, végétalisation du cimetière) et évaluer l'accompagnement

ÉQUIPE MOBILISÉE



Responsable de l'étude : *Aurore Clavel*
 Équipe Environnement (GE) : *Virginie Billon et Julie Larcher*
 Équipe Appui Territoires Transitions (APTT) : *Karine Lancement*
 Équipe Économie Circulaire et Matériaux (ECM) : *Julie Paciello*
 Équipe Eau et Risques (ER) : *David Goutaland*
 Équipe Territoire et Ville en Transition (TVT) : *Cristina Sipolo*



CALENDRIER

Date : Septembre 2024 à Juin 2025

Durée de l'accompagnement : 20 à 25 jours



CONTEXTE ET BESOINS

Le Cerema et l'ANCT proposent un volet « nature en ville » de l'accompagnement des villes du programme Action Cœur de Ville.

Les deux villes de la cohorte Centre-Est ont pu exprimer leurs attentes par l'intermédiaire du dossier de candidature, puis les thématiques à travailler ont été co-construites.

Des besoins communs liés à la nature en ville ont émergé rapidement :

- l'adaptation au réchauffement climatique,
- le maintien de la biodiversité,
- la restauration des corridors écologiques,
- la qualité de vie et la santé,
- l'attractivité économique,
- les financements mobilisables.

D'autres attentes étaient plus spécifiques à certains territoires, mais pouvaient être traitées collectivement soit parce :

- qu'il s'agissait d'une thématique générale transposable : l'économie circulaire des terres végétales, la gestion des friches, les permis de végétaliser, la végétalisation verticale ;
- qu'une collectivité pouvait apporter son expérience dans le domaine : la gestion des eaux pluviales, la renaturation d'un cours d'eau, la végétalisation autour du patrimoine historique.

Connaître la doctrine et l'état de l'art, mais également les réalisations de villes équivalentes à l'échelle de la région ou de la France, travailler en collectif apprenant sur des projets communs, contribuera à aider les communes à élaborer une stratégie et à planifier des actions en faveur de la nature en ville.



QUELLE MISSION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LE CEREMA ?

L'objectif du Cerema était de contribuer à la montée en compétences sur la thématique « Nature en ville » des deux villes de la région Auvergne Rhône-Alpes. La mission du Cerema était double : apporter des connaissances théoriques et des retours d'expérience inspirants sur les attentes des collectivités, tout en animant des temps de travail collaboratif et des visites de terrain.

La diversité des thématiques traitées a facilité la transversalité en mobilisant des agents et des élus de différents services au sein de la cohorte.

Les réflexions autour de cas pratiques ont été l'occasion d'utiliser plusieurs méthodes de travail collaboratif. Les collectivités pourront utiliser directement les productions mais également mettre à profit les outils employés.

LES LIVRABLES

Pour chacun des 5 ateliers :

- Un compte-rendu
- Le support de présentation complété avec les principaux échanges
- Des ressources sur les thématiques abordées : guides et retours d'expériences

QUELS OUTILS ONT ÉTÉ UTILISÉS ?



Visites de terrain

Retours d'expérience

Ateliers de co-développement

Jeux sérieux

Cartographie des acteurs

BILAN DE LA MISSION

Ce programme en cohorte a permis de valoriser une dynamique de groupe.

Le co-développement du programme, en définissant ses objectifs et son fonctionnement en concertation, a permis de donner de la souplesse à l'accompagnement tout en répondant aux attentes précisées des collectivités.

Les deux composantes de l'accompagnement (apport théorique et travail collectif) ont rendu les ateliers très dynamiques, ce qui a été très apprécié par les participants. Les visites de terrain ont permis de découvrir les réalisations et/ou projets de ville de taille similaire dans leur région afin de s'en inspirer.

Enfin, le principe du collectif apprenant a offert l'opportunité de travailler en mode projet, avec des élus et des techniciens de divers services et de diverses villes.

EN SAVOIR PLUS

[Le programme ACV2](#)

[Voir les autres fiches Références](#)

- [Cerema Doc](#)
- [Expertises territoires](#)
- [UrbanSIMUL](#)
- [Site outil de l'aménagement](#)

www.cerema.fr

[in](#) [@Cerema](#)

Co-financé par



agence nationale
de la cohésion
des territoires

